

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/09/2022

Référence
44_2022

Objet de la délibération
Désignation d'un correspondant incendie secours

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	11

Date de la convocation
22/08/2022

Date d'affichage
22/08/2022

Vote
MAJORITE
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022 et le 8 Septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : LINGAT Nicole, MAURICE Valérie,
MM : JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, PIART Steve, RABIN Patrice, VANZELLA Yoann

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DONGE Christine à M. JENNEPIN Patrick ;
MM : ANTOINE Jérôme à M. DENEUX François ; CANARD Stéphane à M. RABIN Patrice

Absent(s) : MM : GAVAZZI Romain, LEBLANC Eric, SONZOGNI Jean-Luc

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Objet de la délibération : **Désignation d'un correspondant incendie secours**

En application de la loi MATRAS du 25 novembre 2021, le décret 2022-1091 en date du 29 juillet 2022 a créé les conseillers municipaux correspondants incendie et secours.

Romain GAVAZZI propose sa candidature.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal désigne comme correspondant Romain GAVAZZI comme correspondant incendie secours pour la commune de Sormonne.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 08/09/2022

Et

Publication ou notification du :
31/08/2022

Pour copie conforme :
En mairie, le 08/09/2022
Le Maire
François DENEUX

